

# LE PRÉCURSEUR

Journal constitutionnel de Lyon et du Midi.

Le Précurseur donne les nouvelles  
24 heures avant les Journ. de Paris.

46 francs pour 3 mois ;  
82 francs pour 6 mois ;  
64 francs pour l'année.

Hors du département du Rhône ;  
1 franc de plus par trimestre.

Lyon, 27 décembre.

On s'est plaint long-temps de la façon dont l'histoire avait été écrite; on a reproché aux historiens de la France ancienne surtout, de n'avoir vu dans le pays que des dynasties et quinze ou vingt familles, de n'avoir fait en un mot que la biographie des grands au lieu d'écrire l'histoire de la nation.

Ce reproche était bien fondé et peut-être devrait-il être répété encore aujourd'hui sans injustice malgré les travaux éminents de MM. Thierry, Guizot et Sismondi.

On peut faire aux historiens de la révolution française un reproche analogue et bien plus grave, car leur erreur entraîne de tout autres conséquences; c'est de n'avoir écrit que la biographie des partis et de leurs chefs, au lieu d'étudier le peuple entier, la grande masse d'où sortent les partis qui l'agitent un instant pour former dans les idées, les mœurs, les formes politiques, des modifications, et dans laquelle ils rentrent ensuite en se dissolvant et en laissant des éléments nouveaux de végétation sociale, nouveaux fermens de renaissances agitations et de combinaisons progressives.

Les partis dont on a dit trivialement tant de mal, sont, philosophiquement, un sujet sérieux d'études; ils renferment et personnifient ce qu'il y a de plus avancé et de plus énergique dans les intérêts, c'est-à-dire, les principes qui co-existent à une époque donnée; ils sont, comme nous l'avons dit, les fermens des révolutions successives, et portent en eux tout le bien et tout le mal de la société qu'ils font bouillonner dans leurs agitations.

Mais aussi leur temps fini, leur travail de fermentation, c'est-à-dire, de décomposition et d'épuration une fois terminé, les éléments qui les formaient retombent dans la masse populaire.

Eh bien! c'est la relation des partis avec la masse nationale qu'on n'a pas songé à étudier jusqu'ici; c'est l'effet produit sur l'ensemble par le mouvement précipité de la portion active qu'on n'a pas essayé de constater; c'est le résultat net de chaque révolution pour le peuple qu'on n'a pas pesé siècle par siècle, guerre par guerre.

Ainsi l'histoire n'est que le tableau de ce qui s'est passé à la surface de l'océan populaire, mais personne n'a cherché à pénétrer dans les profondeurs pour les explorer et nous les décrire après chacune des grandes agitations politiques.

Il ne faut pas croire que l'œuvre des révolutions soit simultanée, au faite et à la base des sociétés. Tel acte révolutionnaire s'est accompli immédiatement en haut et en bas, comme le voulaient ceux qui en avaient conçu le projet; — telle autre pensée, au contraire, émise avec ardeur, poussée avec fureur et violence à l'application, est cependant restée inachevée, non pas qu'elle soit morte avec son auteur, car nulle pensée ne meurt; mais, prise dans un avenir trop éloigné, trop supérieure aux possibilités du moment, trop étrangère aux habitudes faites et aux intérêts établis, cette pensée passe lentement d'une conscience à l'autre, conquiert peu à peu son terrain et finalement domine paisiblement une société plus harmonique avec elle.

On n'a pas considéré l'histoire de ce point de vue. On s'est trop identifié aux époques qu'on étudiait, pour les juger avec cette indépendance et deviner l'avenir des partis battus. Triomphants, les partis ont toujours eu raison; vaincus, toujours tort, absolument, sans réserve, sans recours à l'avenir.

Cela vient de ce que l'histoire n'a été écrite jusqu'ici que sous l'inspiration du fatalisme, que cette fatalité s'appellât

providence chrétienne, c'est-à-dire aveugle et arbitraire, sans relation avec la raison humaine, soit qu'on la nommât *hasard*, c'est-à-dire cause inconnue, enchaînement de faits, sans liaison aux yeux de l'historien sans conscience.

L'histoire cependant n'admet pas plus le hasard que la physique ne croit aujourd'hui à cette horreur du vide que les savants d'autrefois avaient imaginé de prêter à la nature pour se débarrasser de quelques phénomènes de la pesanteur. Tout évenement a sa cause nécessaire, qu'il est facile de découvrir, pourvu qu'on le veuille et pourvu qu'on croie à la puissance et à l'immortalité des idées, c'est-à-dire, au progrès indéfini.

Par exemple, il fallait un fatalisme étroit comme celui de M. Thiers, pour se figurer que les conceptions politiques de la Montagne avaient été étouffées sans retour par la catastrophe de thermidor.

Ces conceptions, nous l'avons dit, étaient très-éloignées des possibilités du moment, et toutes les violences commises pour les faire triompher alors furent inutiles. Robespierre broyait en vain la France dans sa main, en vain il la pétrissait dans le sang pour lui donner l'empreinte de sa pensée; en vain il se tourmentait et s'agitait, et fatiguait sa rude probité, et rêvait peut-être même une dictature individuelle, après avoir sans succès essayé du despotisme collectif; il ne pouvait pas faire que le mouvement de la pensée humaine s'accélérait; il ne pouvait pas métamorphoser les intérêts, plus vivaces encore que les convictions; — surtout il ne pouvait pas enfanter ces mille pensées incidentes qui devaient tomber dans la grande pensée révolutionnaire comme des ruisseaux auxiliaires d'un fleuve, et qui devaient naître de la série des événements, du directoire, de l'empire, de la restauration même et enfin du triste régime auquel la France se résigne comme à une dernière expérience.

Il ne pouvait prévoir toutes les notions d'économie politique qui sont nées de la transformation des richesses; l'œuvre de la Constituante était trop rapprochée et n'avait pas encore porté ses fruits. Qui est-ce qui oserait avancer pourtant que la pensée de Robespierre fût exécutable sans le concours de toutes ces choses nouvelles? et au risque du ridicule, nous dirons que nous n'exceptons rien de ces choses-là, ni le saint-simonisme, ni le fouriérisme, ni la grande théorie militaire et française de Napoléon, ni quelques idées américaines de liberté de presse et de liberté individuelle. Qui est-ce qui oserait dire que Robespierre avait rêvé la république telle que nous l'entrevoions devant nous, au milieu de la récente rénovation intellectuelle des peuples qui nous entourent?

Personne donc ne s'est avisé de calculer la distance qu'il y avait de la conception montagnarde à l'état contemporain de la masse nationale. Personne ne s'est occupé de rechercher les obstacles qui avaient arrêté l'application immédiate de cette conception; d'étudier ensuite comment elle s'était transmise par un petit nombre d'intermédiaires au travers de tous les régimes qui succédèrent au comité de salut public, pour arriver jusqu'à nous et retomber tout-à-coup dans la discussion publique où elle ne fut jamais agitée du vivant même de ses auteurs. — Après la Convention vient le Directoire, et l'historien passe de la Convention au Directoire sans s'inquiéter du sort de la pensée montagnarde; — puis le Consulat et l'Empire, et l'historien fait comme si tout était mort avec Robespierre, comme si les idées mouraient avec les partis qui les jettent prématurément dans l'arène.

Un parti est l'avant-garde d'une révolution qui s'approche, révolution qui peut bien n'être pas une lutte sanglante, mais

seulement une transformation d'éléments sociaux. Si cette avant-garde poussée par une ardeur excessive, s'éloigne de son corps d'armée et se jette tête baissée dans les rangs ennemis, elle sera massacrée après avoir tué beaucoup. Mais parce qu'elle succombe, l'armée qui marche lentement derrière n'est pas détruite; elle s'approche peu à peu, et plus sa distance est grande plus elle se grossit en route et devient formidable pour le jour de la rencontre et de la lutte avec l'armée du passé.

Telle est l'histoire de la pensée révolutionnaire, vaincue dans son avant-garde étourdie de 92; mais si elle a tardé long-temps à arriver sur le champ de bataille, il n'en faut pas conclure qu'elle eût peur ou qu'elle se fût arrêtée; non! — seulement, son avant-garde l'avait dépassée de beaucoup, et il lui fallait attendre de se compléter après la grande lutte où elle avait triomphé sous le commandement de la Constituante et à la voix colossale de Mirabeau.

Le Réparateur nous répond aujourd'hui qu'il est tout-à-fait de notre avis sur la question des émeutes et de l'insurrection; qu'il reconnaît avec nous l'efficacité d'une représentation exacte, radicale, délivrée de toute suprématie usurpée pour prévenir les révoltes à main armée.

Là dessus il nous fait une longue plainte sur le désordre moral de la société, sur la ruine de la religion et de toutes les bonnes croyances.

Sincèrement nous ne comprenons rien à ce raisonnement. Religieuse ou non, morale ou immorale, voulez-vous que la France soit radicalement et souverainement représentée? Consentez-vous à déclarer que la souveraineté nationale ne peut s'aliéner; que le peuple doit rester maître des conditions de son gouvernement à tous les instants de sa vie; enfin qu'une assemblée nationale exacte pourrait demain annuler ce que vous appelez les droits d'Henri V; que si Henri V avait été élu un beau matin par cette assemblée nationale, il pourrait cependant être détrôné par le vote d'une autre assemblée sortie d'autres élections?

Voilà ce que nous appelons la souveraineté populaire et la représentation nationale; voilà ce qui peut prévenir et les émeutes, et les insurrections et les révolutions, parce qu'on ne s'insurge pas à main armée contre ce qu'on peut faire tomber régulièrement par les élections, parce que le vote est plus agréable à manier que le fusil.

Est-ce là la pensée du Réparateur? Dans ce cas nous sommes d'accord.

C'est par erreur que nos imprimeurs ont placé hier le compte-rendu de la chambre des pairs avant celui de la chambre des députés; nos lecteurs ont dû remarquer cette dérogation à nos habitudes qui ne se renouvellera plus.

La chambre des députés, quoiqu'elle soit le produit d'une élection vicieuse et incomplète dans son principe, a par cela seul à nos yeux une origine plus pure que la chambre des pairs, pouvoir sorti des antichambres royales.

On nous communique la note suivante :

Judi, 26 courant, dans la journée et pendant l'absence des maîtres, six vagabonds ont apparu vers le château de la Pressianne, situé à une faible distance et un peu au-dessus du château de la Mothe, commune de la Guillotière; ces individus à mauvaise encolure, que l'on suppose avec quelque raison, comme appartenant à la bande qui a dévalisé, il y a peu de jours, dans les mêmes parages, la diligence du Midi, ont été vus, rôdant autour de la Pressianne, se concertant, sans doute, sur un moyen d'introduction, lorsque les aboiements des chiens de la maison ont donné l'éveil aux domestiques; ceux-ci se présentèrent à la grille et distinguèrent parfaite-

## GASPARD HAUSER.

On se rappelle sans doute avoir lu dans les journaux du temps quelques détails sur cet homme singulier, qu'on trouva un jour à Nuremberg, sans qu'on pût savoir qui l'y avait amené, d'où il venait, qui il était, et dont un voile impénétrable enveloppe encore aujourd'hui la destinée mystérieuse. Ce Gaspard Hauser paraissait âgé de 60 ans, n'avait jamais su parler, et, selon toute apparence, était resté ce nombre d'années enfermé dans un cachot étroit et sombre, où il était obligé de se tenir continuellement assis, n'ayant que du pain et de l'eau pour toute nourriture.

Sa taille était de quatre pieds neuf pouces; une barbe courte et très-fine recouvrait son menton et sa lèvre supérieure; son teint était fort blanc, ses membres grêles, et ses pieds ne portaient aucune marque qui indiquât qu'ils eussent jamais été enfermés dans une chaussure; la seule expression de sa physionomie était une grossière stupidité; à peine s'il savait se servir de ses doigts et de ses mains; et quand il marchait, on eût dit un enfant qui, pour la première fois, essaie de faire quelques pas. Pour sa nourriture, il ne pouvait souffrir que le pain et l'eau, auxquels il était accoutumé, et sa répugnance pour tout le reste était telle, que l'odeur même des mets l'affectait désagréablement, et que s'il lui arrivait d'avaler quelques gouttes de vin ou de café, il était aussitôt saisi de vomissements violents.

Plus tard, quand il fut en état de se faire comprendre, il apprit qu'il ne savait rien sur lui-même ni sur sa famille; que c'était à Nuremberg qu'il avait su pour la première fois qu'outre lui et l'homme avec lequel il avait toujours été, il existait d'autres créatures vivantes. Aussi loin qu'il pouvait se souvenir, il avait toujours habité une chambre petite et basse, qu'il appelait quelquefois une cage, continuellement assis à terre, pieds nus, et n'ayant

qu'une chemise et un pantalon pour tout vêtement. Il n'avait jamais vu le ciel, et restait la plupart du temps privé de la clarté du jour. Quand il se réveillait il trouvait auprès de lui un pain et une cruche d'eau; quelquefois cette eau avait mauvais goût, et quand cela arrivait, il sentait ses yeux s'apaiser malgré lui, et il était forcé de se rendormir; puis, quand il sortait de ce sommeil, il s'apercevait qu'on lui avait mis une autre chemise et que ses ongles avaient été coupés. Jamais il n'avait vu le visage de celui qui lui apportait sa nourriture.

Combien de temps avait-il vécu ainsi? c'est ce qu'il ne pouvait dire.

On comprit, d'un récit imparfait qu'il fit, que son gardien était venu un jour dans sa chambre, et que, se tenant derrière lui pour n'être pas vu, il avait guidé sa main comme pour lui faire écrire quelque chose; que peu après, il l'avait placé sur ses pieds, avait tâché de lui apprendre à marcher; qu'enfin cet homme l'avait chargé sur ses épaules et emmené avec lui. Hauser ne put dire grand chose sur le voyage qui suivit, excepté qu'il s'était évanoui plusieurs fois pendant sa durée.

Dans les premiers temps de son arrivée à Nuremberg, tout l'écôté droit de son corps était sujet à de fortes contractions convulsives, surtout quand la vue de quelque objet nouveau le frappait. Quand il dormait, le bruit ne paraissait avoir sur lui aucune influence, et même les mauvais traitements ne pouvaient l'éveiller. Il ne pouvait supporter les rayons du soleil qui enflammaient ses yeux. Les dessins et les tableaux lui faisaient l'effet d'être taillés dans le bois.

La multiplicité des expressions qu'avait éprouvées son esprit ne tarda pas à exciter à un point extraordinaire son système nerveux; aussi, au bout de quelque temps les muscles de son visage étaient

agités de contractions nerveuses; ses mains tremblaient si fort qu'elles ne pouvaient plus rien tenir; son ouïe était devenue si sensible, que non-seulement le bruit du tambour le jetait dans des convulsions, mais qu'il éprouvait de fortes douleurs quand on parlait près de lui en élevant la voix. Bientôt il perdit l'appétit, et sa santé exigea qu'il fût transporté dans une maison tranquille où personne ne pût le voir. Ce fut là qu'il coucha dans un lit pour la première fois, et qu'il commença à rêver, ce qui ne lui était jamais arrivé auparavant.

Une des choses qui lui coûtèrent le plus, ce fut de s'accoutumer à notre nourriture; il lui fallut des mois pour y parvenir. Les mets chauds lui causaient une soif ardente qu'il ne parvenait à étancher qu'en buvant dix ou douze litres d'eau chaque jour. Mais quand il se fut peu à peu habitué à se nourrir de viandes comme nous, les convulsions cessèrent, l'excitement au cerveau diminua, ses yeux perdirent leur éclat fébrile, enfin la santé revint peu à peu. Un fait digne de remarque, c'est que le changement d'hygiène le fit grandir de deux pouces en quelques semaines.

Le genre de vie extraordinaire que Gaspard Hauser avait mené, pendant tant d'années, séparé du reste du monde, lui avait si peu fourni l'occasion d'exercer son esprit, qu'il était comme celui d'un enfant, et qu'il fut long-temps sans pouvoir comprendre la différence qu'il existe entre les êtres animés et les objets qui n'ont point de vie. Il s'imaginait que le mouvement qui s'opérait, n'importe dans quel objet, était spontané; de sorte que si le vent emportait une feuille de papier, il croyait qu'elle s'était enfiée; il supposait qu'un arbre manifestait la vie qui était en lui par le mouvement de ses branches et de ses feuilles, et que le bruissement de ces dernières quand le vent les agitait, était le langage dont il se servait pour exprimer sa pensée.

ment les six individus qui, déjoués dans leur dessein, pour donner le change sur les motifs de leur apparition, se répandirent en invectives les plus grossières.

La police, prévenue à temps, saura neutraliser de sinistres projets.

Madame Feuillet-Damus, harpiste de la cour belge, est arrivée à Lyon; nous espérons que cette jeune virtuose, dont le talent a obtenu un si grand succès à Paris et à Londres, se fera entendre en public.

Les syndicats des agents de change et des courtiers près la Bourse de Lyon, viennent d'être renouvelés pour 1834.

M. Clavière a été nommé syndic des agents de change, en remplacement de M. Vidal. MM. Albin Bouchet, Ferraud et Souchon ont été réélus adjoints, et M. P. H. Thouverey a été nommé aux mêmes fonctions en remplacement de M. Clavière.

La compagnie des courtiers pour la soie a appelé au syndicat M. Quizard, en remplacement de M. Adam, démissionnaire, elle a maintenu comme adjoint, M. Reinaud.

Le syndicat de la compagnie des courtiers pour les marchandises autres que la soie, a été confié à M. P. S. Thouverey, en remplacement de M. Delaval; M. Auguste Chantre a été nommé adjoint en remplacement de M. Picard.

ASSOCIATION LIBRE POUR L'ÉDUCATION DU PEUPLE.

Cours publics et gratuits d'hygiène spécialement destinés aux ouvriers.

L'Association libre avait arrêté dans une de ses dernières séances qu'elle ferait ouvrir dans les amphithéâtres plusieurs cours d'hygiène où l'on s'occuperait spécialement de l'influence que les diverses professions exercent sur la santé des ouvriers. Dimanche 15, deux cours furent ouverts, l'un dans le faubourg St-Antoine, place royale, n° 15, par M. le docteur Gervais (de Caen); l'autre, faubourg St-Jacques, rue des Fossés-St-Jacques, n° 11, par M. le docteur Desavenières. Le préfet de police tenta de s'y opposer, mais l'oubli de certaines formalités empêcha ses agents de remplir leur mission.

On pouvait croire que l'autorité mieux conseillée laisserait continuer des cours si évidemment utiles au peuple, et qu'elle ne s'opposerait plus à l'accomplissement d'une œuvre toute philanthropique. L'association prit cependant des mesures et décida que des commissaires spéciaux seraient chargés d'assister les professeurs et de la représenter au besoin.

Voici ce qui s'est passé hier dimanche à deux heures: M. le docteur Gervais a commencé son cours en présence de deux cents auditeurs environ. Après avoir reproduit rapidement le sujet de la leçon dernière, il abordait la leçon du jour, lorsqu'un commissaire de police et un officier de paix, décorés de leurs insignes, se sont présentés et ont été introduits. Le commissaire de police a exhibé sur-le-champ un mandat du préfet de police qui lui enjoignait de s'opposer à la continuation du cours d'hygiène et de faire évacuer la salle. M. Gervais lui a répondu qu'il ne reconnaissait à personne le droit de limiter la liberté d'enseignement, qu'il refusait d'interrompre la leçon que l'Association libre lui avait donné l'ordre de faire, et que pour l'y contraindre, il faudrait employer la force matérielle. Il a engagé en même temps l'assemblée à rester complètement étrangère à ce qui se passait et à ne pas entraver par une intention passionnée les mesures que la commission et lui croiraient devoir adopter.

MM. Audiat, docteur-médecin, Cerceuil, manufacturier, commissaires délégués par le comité central pour assister le professeur et représenter l'association au besoin, ont pris la parole tour à tour, constatant la participation de l'association à ce qui se passait au cours d'un professeur nommé par elle, déclaré que l'opinion émise par M. Gervais sur la liberté d'enseignement était celle de l'association tout entière et qu'ils protestaient en son nom contre tout empêchement apporté à la continuation de la leçon; que de plus, eux, commissaires délégués, approuvaient la résolution de ne céder qu'à la force.

Après une seconde sommation aussi inutile que la première, le commissaire est sorti pour appeler la force armée. M. Gervais a dit quelques mots qui ont suffi pour apaiser l'agitation bien naturelle de l'auditoire, et pendant un quart-d'heure à peu près il a continué sa leçon au milieu du plus grand calme.

Le commissaire de police, ses agents, des sergens de ville, une compagnie de garde municipale, la batonnette au bout du fusil, ont envahi la salle; on leur avait facilité les abords de la chaire, ils l'ont entourée. M. Audiat a sommé aussitôt le commissaire de police de délivrer copie de son mandat.

Pendant qu'il le transcrivait les agents de police, les gardes municipaux s'étaient mêlés à la foule et écoutaient avec intérêt la leçon qui continuait toujours. La copie terminée, le commissaire de police s'est approché de la chaire, et après avoir invité inuti-

Sa vue avait cela de remarquable, qu'il voyait aussi bien dans l'obscurité qu'au grand jour (on en eut la preuve par une infinité d'expériences); par la nuit la plus noire il pouvait distinguer le bleu du vert. Le sens de l'ouïe était aussi chez lui excessivement développé, mais son odorat surtout lui était un sujet de tourmens. Toutes les odeurs, à l'exception de celles du pain, du fenouil, de l'anis et du cumin, lui étaient plus ou moins désagréables. A une grande distance, il distinguait les arbres fruitiers des autres par l'odeur seule de leur feuillage. Quand il passait près d'un cimetière, l'odeur qui s'en exhalait, et qui, du reste, n'était sensible que pour lui, lui donnait un accès de fièvre; l'odeur d'une rose le faisait évanouir.

Mais ce qui paraît peut-être le plus extraordinaire dans l'organisation de Gaspard Hauser, c'est sa faculté à éprouver les effets magnétiques et métalliques.

Un jour on lui donna un jouet aimanté; il le prit, s'en occupa quelques instans, puis le rejeta en disant qu'il lui faisait éprouver des sensations désagréables. Le professeur Daumer ayant appris la chose, fit sur lui quelques expériences avec l'aiguille aimantée; et quand elle était dirigée de son côté, il se plaignait d'une forte douleur d'estomac, et disait qu'il éprouvait en outre une sensation comme celle que lui causerait un courant d'air sortant de son corps et se précipitant vers l'aimant.

Les métaux agissaient aussi fortement sur Gaspard Hauser, et lui faisaient éprouver par leur contact une sorte d'attraction et un froid qui pénétrait, selon la grandeur des objets, plus ou moins dans son bras. S'il prenait un chat par la queue, il éprouvait un frissonnement et sentait comme un coup sur la main. Cette incroyable faculté de sentir disparut au reste peu à peu.

Voici quel est aujourd'hui sa manière de vivre:

Il mange toutes sortes de viande excepté la chair de porc; mais il faut qu'elle soit faiblement épicée, et les assaisonnemens qu'il préfère sont encore le cumin et le fenouil; il continue à ne boire que de l'eau, qu'il remplace néanmoins assez souvent, le matin, par une tasse de chocolat. Il a toujours une grande aversion pour tou-

lement M. Gervais à interrompre la leçon et à congédier l'assemblée, il a ordonné à la force armée de l'y contraindre.

Un sergent de la garde municipale, tenant son sabre dans la main gauche, est monté sur l'estrade et a touché de la main droite le bras du professeur qui à l'instant a cessé de parler.

Il était trois heures, l'assemblée s'est séparée après avoir donné les témoignages les plus vifs de sympathie pour la conduite de l'association.

Une scène à peu près semblable s'est passée dans l'amphithéâtre de la rue des Fossés-Saint-Jacques. MM. Gabet, député, secrétaire-général de l'association; Beaumetz, médecin président du comité central; Pagnerre, éditeur, Dolley, professeur, commissaires spéciaux délégués, ont appuyé le professeur et protesté au nom de l'association contre les mesures prises par le préfet de police.

Une personne digne de foi nous a rapporté les faits suivans qui nous ont semblé assez curieux:

Il y a dans ce moment un étrange tripotage entre M. Thiers M. Benazet et un auguste citoyen. Il s'agirait d'acheter des journaux en achetant des journalistes, et voici quels moyens on emploierait. Le fermier des jeux, dont la table a une grande réputation, inviterait à dîner tel ou tel homme dont on aurait quelque raison de soupçonner les goûts dispendieux ou la position embarrassée. On s'en rapporte à lui du soin d'amener la conversation sur ce point, et de conduire même insensiblement son hôte à recevoir quelques offres d'argent qui seraient proportionnées à l'importance de l'écrivain. Ces offres ne seraient faites au reste qu'à titre de prêt, et les engagements passeraient tout aussitôt des mains de Benazet dans celles de M. Thiers. Celui-ci en userait, comme on pense, pour séduire entièrement l'écrivain ou pour le perdre.

Ceci est, comme on voit, une nouvelle édition des projets de M. de Villele; mais le nom de l'intermédiaire annonce assez de quelle nature sont toujours les œuvres diplomatiques du 7 août. Quel homme honnête dans la presse consentirait à fréquenter la ferme des jeux, et qui donc espère-t-on duper par un tel philippotage? (La Tribune.)

Le Bulletin du Soir annonce que MM. Raspail, Parfait et Boucher-Lemaître ont été reconduits à Sainte-Pélagie; les deux premiers pour purger un jugement, et le dernier pour une autre affaire dans laquelle il est impliqué. Le journal ministériel, mieux instruit qu'il ne le paraît, ne dit qu'une partie de la vérité en ce qui touche Raspail. Si les verroux de Sainte-Pélagie se referment encore sur cet honorable citoyen, c'est que sa pauvreté, si honorable d'ailleurs, ne lui a pas permis de payer l'énorme amende qui lui a été infligée. Bonniais, son compagnon de captivité dans les cachots de Versailles, a été arrêté hier pour le même motif. Ce sont de ces persécutions dignes en tout point de l'infâme et ridicule système qui pèse sur la France, dont les républicains ne perdront pas le souvenir, mais qui ne viendront pas à bout de la stoïque résignation de nos deux amis. (Idem.)

AVIS.

MM. les Souscripteurs au PRÉCURSEUR, dont l'abonnement expire le 15 janvier, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas éprouver du retard dans l'envoi du journal.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

Paris, 25 décembre.

La chambre a nommé hier son président et trois de ses vice-présidens. M. Dupin a dû, dit-on, la grande majorité dont il est si fier à ce que la plupart des membres de l'opposition ont trouvé qu'il n'avait pas *démérité* depuis la session dernière et par conséquent avait droit à leur vote, mais il paraît qu'il n'en a pas été de même de MM. les députés ministériels purs à l'égard de l'honorable M. Bérenger.

L'espèce d'indépendance qu'il avait montrée lors de la brutale destitution de MM. Dubois et Baudé l'a déconsidéré à leurs yeux, et dans la réunion qui eut lieu pour savoir si la candidature de M. Persil serait appuyée, il fut décidé non-seulement qu'on l'accepterait mais que celui des quatre vice-présidens qui lui serait sacrifié serait l'honorable M. Bérenger, comme le moins méritant et du plus douteux dévouement. Le scrutin d'hier a été le résultat de cette délibération; mais les purs, les dévoués, ne sont pas encore assez nombreux, et quelques consciences rebelles au dévouement *quand même* persistent à retarder le triomphe; cependant, M. Per-

tes les liqueurs fermentées, le vin, la bière, etc., aussi bien que pour le thé et le café.

Il est pour le reste comme tout le monde, excepté qu'il voit encore dans l'obscurité, quoique moins parfaitement, et il n'a plus rien d'extraordinaire que le souvenir de son étrange destinée.

(Eclaircissement de la Méditerranée.)

Le malheureux Gaspard Hauser n'est plus; il a succombé le 17 de ce mois à une blessure faite par un coup de stylet qu'il avait reçu le même jour d'un assassin encore inconnu. Il demeurait à Anspach, où le président du tribunal d'appel, Fauerbach, lui avait donné un petit emploi au greffe. Lord Stanhope, pendant son séjour à Anspach, pourvoyait aussi à son entretien. On présume que l'assassin est le même qui avait déjà fait une tentative sur lui; il a disparu sans qu'on en ait la moindre trace. Eu revenant à midi de son bureau, Hauser avait été accosté dans la rue par un individu qui lui avait promis des révélations importantes et lui avait donné un rendez-vous au parc. Au lieu de faire part de cet incident à ses amis, Hauser avait gardé le silence et s'était transporté après dîner au lieu du rendez-vous. L'étranger l'attendait, il le mena à l'écart: là il le frappa d'un coup de stylet qui a mis fin à l'existence de cet homme dont la vie et la mort ont été également malheureuses.

L'histoire de Hauser est un des événemens les plus singuliers de notre temps, et peut-être plus énigmatique que celle de l'homme au masque de fer. On conçoit que la politique d'un despote puisse avoir intérêt à cacher l'existence d'un personnage important; mais quel intérêt peut-on avoir à faire élever dans un isolement complet un enfant, à le constituer prisonnier pendant toute son enfance, sous la garde d'un géolier, à l'abandonner ensuite à la charité publique, puis le faire assassiner? Comment peut-il exister dans notre siècle un monstre capable d'un pareil raffinement de cruauté?

Ce qui n'est guère moins étrange, c'est que la police bavaroise, qui est toujours aux aguets pour les objets politiques, et qui ne laisse rien échapper de ce qui pourrait offusquer la sainte-alliance, ne soit pas parvenue encore à découvrir la moindre trace des scélérats qui ont attenté plusieurs fois à la vie de ce pauvre

il menace, il lui faut une réhabilitation à la flétrissure de sa conspiration des 27, et s'il ne l'obtient de la chambre *improvisée*, si elle a encore assez de pudeur pour rougir de se voir présidée par lui, il donnera sa démission de procureur-général, et alors que deviendra la monarchie quasi-légitime... Le scrutin de jeudi va donc jouer aux boules noires et blanches le sort du plus digne soutien de la royauté du 7 août.

MM. les monarchistes récalcitrans persisteront-ils à regarder cette grande menace comme celle du tambour-major de Charlet, qui donne sa démission au gouvernement qui s'arrangera comme il pourra, ou bien la prendront-ils au sérieux, c'est ce que le scrutin de demain nous fera connaître. Le plus sûr, je crois, est de ne compter ni sur la nomination ni sur la démission.

— On lit dans le *Moniteur* de ce matin:

M. le ministre du commerce et des travaux publics a soumis aux conseils des manufactures, du commerce et de l'agriculture plusieurs questions relatives à l'établissement des chemins de fer.

Le conseil-général des manufactures, dans sa séance dernière, a nommé une commission pour lui présenter un rapport sur ces questions.

Cette commission se compose de MM. le marquis de Louvois, Prairie de Messy, Bisard, Javal, Talabot, de St-Cricq et Boignes.

— Aujourd'hui à midi, le roi, la reine, les princes et les princesses doivent aller visiter l'obélisque de Luxor. MM. les ministres doivent leur servir de *Cicerone*; MM. de Rigny et Thiers ont promis, en particulier, de suppléer par leurs explications à tout ce que l'enveloppe dont il est revêtu ne permet pas de découvrir. Ces messieurs expliqueront ainsi ce qu'ils n'ont ni vu, ni connu; ce ne sera pas au reste la première fois.

— On lit dans le *Patriote Franc-Comtois*:

Nous sommes informés que depuis quelques jours la police de Paris a envoyé à Besançon plusieurs agents secrets, dont la mission ne consisterait pas seulement à sonder l'opinion des citoyens, mais à découvrir de prétendus complots. C'est encore des frais en pure perte. La population de notre département et celle de Besançon, en particulier, est trop prudente pour porter jamais ombrage au gouvernement, et nos patriotes trop discrets pour donner jamais dans les pièges des entrepreneurs de conspiration; mais tout cela cause du mouvement, et rien ne servirait tant nos bons ministres, s'ils pouvaient faire croire à la chambre, pour l'ouverture de la session, que la France est prête à l'insurrection. Pauvres gens!!!

— Il y avait grande rumeur hier dans le camp doctrinaire. On assure que le vénérable doyen et patriarche Royer Collard s'était tout-à-coup réveillé, et avait cru devoir écrire à M. Barthe qu'il ne pouvait refuser son vote et son appui à l'honorable M. Bérenger. Un suffrage de cette importance a paru le coup de grâce donné au candidat de la chancellerie, et l'on en est déjà aux supplications pour obtenir du procureur-général qu'il ne se décourage pas de ce premier échec, et qu'il veuille bien conserver un poste qu'il a rendu inaccessible à tout le monde après lui.

— Le duc d'Orléans a donné hier un dîner de confiance. De jeunes pairs, des officiers supérieurs, M. Dupin et quelques hommes du tiers-parti composaient l'assemblée. La politique extérieure a fait tous les frais de la conversation et le discours du trône y a été paraphrasé de la manière la plus belliqueuse contre la Russie et la Hollande.

Le duc d'Orléans veut, à ce qu'il paraît, donner à notre cabinet pendant à celui de Berlin, et ses salons doivent se montrer d'humeur aussi guerroyante que ceux du prince royal de Prusse.

— Quelques zélés ont été hier dans la salle des conférences jusqu'à proposer au garde-des-sceaux qui se plaignait de l'indulgence du jury à l'égard de l'honorable Voyer d'Argenson, de demander que l'on fit une enquête sur l'état moral de ce député. M. Barthe s'est contenté de sourire à cette *malicieuse* proposition et de répliquer: Messieurs, nous vous donnerons des renseignements. MM. Etienne, Teste et Damon étant survenus, n'ont pu s'empêcher de faire observer à leurs facétieux collègues qu'ils allaient un peu loin envers le député qui sut faire respecter sa protestation contre les associations du midi, même dans la chambre introuvable.

— M. le président Dupin a vivement critiqué l'auteur du bas-relief de la prestation du serment où sa figure historique se trouve au premier plan dans toute sa vérité. Il l'a trouvée si laide et son air si commun qu'il n'a pu s'empêcher de réclamer contre cette inexactitude.

jeune homme, et qui ont accompli enfin leur dessein abominable.

Le premier bourgmestre de Nuremberg a fait insérer dans les journaux de Bavière l'avis suivant, au sujet de cette catastrophe:

« Gaspard Hauser, mon cher pupile, n'est plus. Il est mort hier 17, à dix heures du soir, à Anspach, des suites du coup dont il avait été frappé par un assassin. Les problèmes auxquels la Providence avait attaché sa triste existence sont maintenant résolus pour cette victime de l'horrible barbarie de ses parens. Dieu dans sa justice, le dédommagera par un printemps éternel des joies de l'enfance, qui lui avaient été enlevées, de la vigueur de la jeunesse, dont il a été privé, de la vie, qui a été anticantée après qu'il eut commencé, il y a cinq ans seulement, à connaître la société humaine. Que la paix soit avec sa cendre!

» Nuremberg, 18 décembre 1833.

» BINDER, premier bourgmestre. »

Voici quelques nouveaux détails qui manquent dans le récit que nous venons de donner. Ce fut à trois heures après-midi que Hauser sortit de la maison pour aller au rendez-vous que lui avait donné l'inconnu. Une demi-heure après il accourut tout essouffé chez son mentor chargé de le surveiller, et ne put proférer que les mots entrecoupés: *Parc, bourse, Uz, monument!* et entraîna son maître vers le parc; mais en route il tomba d'épuisement; ce ne fut qu'alors que son maître s'aperçut que le malheureux jeune homme était blessé et le traîna avec peine chez lui. De là il envoya un soldat de la police au parc du château. Celui-ci trouva auprès du monument du poète Uz, un petit sac de travail à l'usage des dames, en soie violette, contenant un papier sur lequel on avait écrit les mots suivans, mais au rebours, en sorte qu'il fallut présenter ce papier devant une glace pour les lire: « Hauser pourra vous raconter très-exactement comment je suis fait et d'où je viens. Pour en éviter à Hauser la peine, je veux dire moi-même d'où je viens. Je viens de la frontière bavaroise... sur la rivière de... je vous dirai même encore le nom, M. L. O. » Hauser était frappé de terreur, et ses forces étaient tellement épuisées, qu'il ne put donner à la police que peu de renseignements sur le signalement de l'assassin.

MM. les questeurs ayant décidé qu'il serait formé une galerie de tous les portraits des présidents de la chambre, celui de M. Dupin a été confié à M. Gérard afin que cette fois le talent non contesté de l'artiste ne permit plus aucune réclamation.

**Chambre des Députés.**

(Présidence de M. Gras-Préville.)

*Suite et fin de la séance du 24 décembre.*

La suite de l'ordre du jour est le scrutin pour la nomination du président.  
M. le président tire au sort les noms des 24 scrutateurs chargés de dépouiller les bulletins.  
M. Duchâtel, secrétaire provisoire, fait l'appel nominal.  
Pendant l'opération du scrutin M. le général Lafayette entre dans la salle; plusieurs de ses honorables amis s'empressent de se rendre à son banc.  
M. le président proclame le résultat du dépouillement du scrutin.

Nombre des votans,	299
Majorité absolue,	150
Les voix se sont ainsi partagées :	
MM. Dupin,	220
Le général Lafayette,	39
J. Lafitte,	11
Odilon-Barrot,	11
Dupont (de l'Eure),	7
Rouillé-Fontaine,	4
Lepelletier d'Aulnay,	1

En conséquence, M. Dupin aîné est proclamé président de la chambre.

M. le président donne lecture d'un message par lequel la chambre des pairs annonce qu'elle est définitivement constituée.

Voici le résultat du dépouillement du scrutin pour la vice-présidence :

Nombre des votans,	289
Majorité absolue,	148
MM. de Schonen,	165
B. Delessert,	158
Etienne,	151
Béranger,	140
Persil,	124
Dupont (de l'Eure),	53
Odilon-Barrot,	52
Garnier-Pagès,	5
Cormenin,	4
Arago,	10
Bignon,	9

MM. de Schonen, B. Delessert et Etienne, ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés vice-présidents.

La séance est levée à 6 heures.

Jeudi à une heure, scrutin pour la nomination d'un vice-président, des secrétaires et d'un questeur en remplacement de M. Dumeylet.

**Chambre des Pairs.**

(Présidence de M. le baron Pasquier.)

*Suite et fin de la séance du 24 décembre.*

Sur l'invitation du président, la chambre se retire dans ses bureaux pour procéder à leur organisation.

Au bout d'une demi-heure, l'assemblée rentre en séance. M. le président fait connaître l'organisation des bureaux qui se compose ainsi qu'il suit :

- 1<sup>er</sup> bureau : MM. de Castres, président; Portal, vice-président; de Germiny, secrétaire; Guillemot, vice-secrétaire.
- 2<sup>e</sup> bureau : MM. Louis, président; Duperré, vice-président; Villemain, secrétaire; de Louvois, vice-secrétaire.
- 3<sup>e</sup> bureau : MM. Siméon, président; Mathieu Dumas, vice-président; d'Istrie, secrétaire; Bassano, vice-secrétaire.
- 4<sup>e</sup> bureau : MM. le duc d'Orléans, président; Lemercier, vice-président; Lanjuinais, secrétaire; Decazes, vice-secrétaire.
- 5<sup>e</sup> bureau : MM. Boyer, président; Montlosier, vice-président; de Vaudreuil, secrétaire; de Fréville, vice-secrétaire.
- 6<sup>e</sup> bureau : MM. Malouet, président; Bertin de Vaux, vice-président; Herwin, secrétaire; Lagrange, vice-secrétaire.
- 7<sup>e</sup> bureau : MM. de Choiseul, président; Rousseau, vice-président; Cholet, secrétaire; Chastanay, vice-secrétaire.

*Comité des pétitions.*

MM. Portalis, Sylvestre de Sacy, de Bastard, de Tascher, de Fezensac, Besson, Chabrol.

*Commission de l'adresse.*

MM. Molé, Villemain, Siméon, Decazes, Molien, Girod (de l'Ain), Cousin.

M. le président donne ensuite lecture des ordonnances individuelles par lesquelles ont été nommés à la pairie MM. de Lobau, de Saint-Griecq, de Cassaignolles et de Reinach.

Aux termes du règlement, une commission de trois membres est formée pour examiner les titres des nouveaux pairs. Cette commission se compose de MM. Decazes, Rousseau et du Cayla.

Enfin M. le président communique à la chambre plusieurs lettres dans lesquelles MM. d'Houdetot, de Meun, de Beauvau, de Perré, Durand de Mareuil, de Rumigny et de Crussol s'excusent de ce que le mauvais état de leur santé les retient éloignés de la chambre. MM. d'Houdetot et de Meun sont à Rome. MM. de Beauvau et de Perré sont à Naples.

La séance est levée à quatre heures moins un quart, et la chambre se sépare sans ajournement fixe.

**Nouvelles.**

Le conseil de discipline de l'ordre des avocats s'est réuni aujourd'hui et s'est occupé de l'arrêt rendu par la cour d'assises de la Seine, relativement à M<sup>es</sup> Pinart, Michel et Dupont. Après une discussion animée, une commission a été nommée pour examiner les moyens à l'appui du pourvoi et prêter aux trois avocats la protection qu'ils ont droit d'attendre du conseil chargé, par l'ordonnance de 1822, de veiller à l'honneur et aux intérêts de l'ordre. Cette commission, présidée par M<sup>e</sup> Parquin, bâtonnier, est composée de MM. Mauquin, Hennequin, Dupin jeune, Lavaux et Delangle.

La lettre suivante avait été adressée hier à M. le bâtonnier des avocats à la cour royale de Paris :

« Monsieur et cher confrère,

« A la lecture des journaux, nous avons été douloureusement frappés de l'arrêt rendu hier par la cour d'assises de Paris contre nos confrères Michel, Pinard et Dupont, convaincus que le sentiment par nous éprouvé eût été à l'instant partagé par tout le barreau, si le lundi eût été jour de réunion au Palais, nous croyons de notre devoir de vous demander la

convocation extraordinaire du conseil de l'ordre, à l'effet ci-après :

« L'arrêt qui a interdit temporairement l'exercice de leur profession à M<sup>es</sup> Pinart, Michel et Dupont, anéantit le droit de la défense si sacré pour tous, et attente à l'indépendance de l'avocat.

« Il appartient au conseil, organe de l'ordre et dépositaire de notre confiance, de déclarer s'il est maintenant une défense possible en cour d'assises, et s'il n'est pas du devoir des avocats nommés d'office de s'abstenir désormais.

« A l'égard des confrères atteints par l'arrêt de la cour, nous demandons que les dispositions suivantes soient prises :

« En ce qui touche M<sup>e</sup> Michel, de déclarer, pour rendre hommage à son courage et à son désintéressement, que tous les avocats de Paris se trouveront honorés d'être choisis par lui pour aller à Bourges y plaider ses affaires.

« Par les mêmes motifs, à l'égard de M<sup>es</sup> Pinart et Dupont, prendre pareille décision, afin qu'il soit notoire pour tous qu'il n'y a pas eu atteinte possible à leur honneur, et que leurs clients sachent bien que les affaires dont ces avocats sont et seront chargés ne pourront souffrir de cette étrange interdiction.

« Agréer, Monsieur le bâtonnier, etc.

« Signé, Landrin, Syrot, Trinité, Ledru-Rollin, Redel, avocats à la cour royale de Paris. »

— M<sup>es</sup> Dupont, Pinart et Michel se sont pourvus en cassation.

— Les journaux ministériels ont vanté la belle action de Louis-Philippe au Bourget, lorsque, de sa lancette royale, il daigna saigner un de ses gens.

Voici un fait moins connu et qu'on n'a pas cité avec autant d'ostentation.

Dans le voyage en Normandie, entre Valogne et Cherbourg, un garde-champêtre fut renversé par une voiture de la suite de Louis-Philippe, et mourut au même instant. Ce malheureux laisse neuf enfants. Comme il était ancien militaire, la veuve s'adressa au ministre de la guerre pour en obtenir une pension, le ministre envoya un secours de 200 f., en disant qu'il ne pouvait faire davantage, et que, dans l'impossibilité de placer les filles d'un militaire non décoré, il renvoyait la demande au ministre des travaux publics. Le ministre des travaux publics a répondu qu'il ne pouvait placer les garçons, parce que pas un d'eux n'avait l'âge exigé par la loi pour être admis à l'école des Arts-et-Métiers.

— Le *Courrier Français* parle, sans paraître y attacher beaucoup d'importance, d'un projet de remaniement ministériel formé par le maréchal Soult; on remplacerait les ministres doctrinaires et M. Humann par MM. Béranger, Dupin et Passy.

— Bon nombre de personnes ont été victimes hier soir d'une singulière mystification; on leur a vendu, à un prix assez raisonnable, il est vrai, le discours du trône de l'an dernier.

— On lit dans le *Mémorial Dieppois* :

Vendredi dernier, sur les deux heures un quart après midi, un orage, poussé par un vent d'ouest très-impétueux, a fondu sur notre ville, versant des torrents de pluie et de grêle. Plusieurs coups de tonnerre se sont fait entendre; le dernier, par son éclat particulier, a fait croire à beaucoup de personnes que la foudre était tombée dans l'un des quartiers de la ville; l'église de Saint-Remi et deux maisons voisines ont passé pour avoir été visitées par le fluide électrique; cette visite a eu lieu en effet, sans causer ni accident ni dommage, dans la maison de M<sup>me</sup> Ocard, rue de la Barre.

Trois heures avant le passage de cet orage, un tourbillon de vent avait enlevé tout un côté de la toiture en planches d'un magasin situé sur le terrain de la nouvelle ville.

Le même jour on a vu passer par Dieppe trente à quarante marins qui étaient précédés d'une voiture portant des malles et des sacs. A leur air abattu et à leur costume, on devinait facilement que c'étaient des hommes échappés au naufrage.

Un bateau bas-normand, sorti ces jours-ci de Dieppe avec une cargaison de harengs qui n'avait pas trouvé d'acquéreurs à cause de sa mauvaise qualité, s'est perdu corps et biens près de St-Valéry-en-Caux.

— Un projet gigantesque a été conçu à Marseille. Il ne s'agit de rien moins que d'abattre cinq cents maisons et trente-trois rues, formant le parallélogramme de la ligne du Cours, de la Caubièrre et des deux autres lignes opposées. Sur cet emplacement s'élèverait un monument beaucoup plus beau, beaucoup plus vaste, disent les journaux de Marseille, que le Palais-Royal de Paris.

— Le *Peuple Souverain* de Marseille signale plusieurs vols commis avec une audace extraordinaire par une bande de voleurs qui infeste Marseille. « C'est bien la peine, ajoute-t-il, d'avoir une police patente et secrète si chèrement rétribuée, d'après les chiffres du budget municipal, pour laisser ainsi de jour et de nuit pleine carrière aux filous.

— On écrit de Bordeaux qu'une descente judiciaire a été faite dans une maison de jeu secrète, derrière le jardin public, et qu'on y a saisi une somme de 30,000 fr. On dit que l'autorité est informée qu'il y a dans la ville trente maisons du même genre, et qu'elle va mettre un terme à cet abus.

— Décidément nos grands propriétaires de salines ne veulent pas que la fabrication du sel sorte de leur main. La destruction de la saline de Gouhenans, conduite avec tout l'appareil d'une armée en campagne, a été opérée le 12 de ce mois, avec gendarmes, soldats, etc.

Le propriétaire de cette saline a dû subir cette expédition projetée, malgré ses réclamations, et voir détruire sa propriété. Les puits ont été comblés, les chaudières brisées, les sondages bouleversés, les massifs de maçonnerie renversés, la grande cheminée abattue. Cette dévastation légale, exercée par des monopoleurs qui parlent à chaque instant du respect que l'on doit à la propriété, a duré deux jours.

**Extérieur.**

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

ANGLETERRE. — Londres, 23 décembre. — Le prince Talleyrand est arrivé cette nuit à une heure de Paris. S. Ex. est descendue à son hôtel de Hanover-Square. Ce soir elle donne un grand dîner à lord Palmerston et aux ambassadeurs des puissances étrangères. (Globe.)

— Les journaux de Montréal jusqu'au 17 novembre, et ceux de Québec à la même date, ont été reçus au café de l'Amérique du Nord et du Sud. Nous en extrayons le passage suivant :

Tous les journaux des différentes localités du Canada parlent

avec orgueil de l'accroissement des villes et des villages où ils sont publiés.

York, Hamilton, Londres, Hope, Cobourg et Cornwall voient augmenter chaque jour leur population et le bien-être de leurs habitants. (Sun.)

— On lit dans le *Globe* :

Le bruit se répand que le gouvernement de la reine en Portugal est dans l'intention de convoquer les cortès.

Nous croyons qu'une mesure semblable non-seulement inspirerait plus de confiance dans le royaume, mais encore donnerait plus de force aux actes du gouvernement que tout ce qu'il pourrait faire, et qu'il ne saurait prendre trop tôt une pareille détermination.

La remontrance qu'ont faite à ce sujet les pairs de ce royaume contredit l'assertion qu'on avait avancée qu'aucun noble de distinction ne s'est rallié à la cause de dona Maria. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que quelques-uns des signataires sont les représentants des plus illustres familles du Portugal. (Globe.)

— Nous avons reçu les journaux américains jusqu'à la date du 24 novembre dernier.

Dans la Géorgie, plusieurs motions ayant pour objet de repousser la souveraineté des Etats-Unis, n'ont été rejetées qu'à de faibles majorités.

— Il y a eu un assez grand nombre d'accidens à bord des navires à vapeur qui voulaient dépasser leurs concurrents. Deux des plus gros vaisseaux de Baltimore, le *Herald* et la *Jane*, ont été nolisés pour porter des troupes de la forteresse Monroë dans l'état d'Alabama, touchant à Savannah.

On ne croit pas cependant que ces troupes soient destinées à agir. La lutte entre les partisans de la société de la colonisation africaine et celle pour l'abolition de l'esclavage est toujours très-vive à New-York. (True Sun.)

— Les nouvelles reçues à Lloyd' de la côte continuent à donner des détails désastreux de naufrages et de marins noyés; et comme le temps est toujours très-mauvais, on a toujours de grandes appréhensions sur le sort des navires et de leurs équipages. (Morning-Post.)

Extrait de la *Sentinelle de Bayonne.*

On nous écrit des Aldudes, 18 décembre 1833. La bande de Sagastelza a été repoussée le 6 décembre de la vallée d'Ahezcoa par une compagnie de troupes réglées et cent volontaires ahescoans commandés par le colonel d'artillerie Bayona, directeur des forges et le commandant du petit fort d'Orbaicette, se retira dans la vallée d'Oriban.

Le 8, ce partisan ayant appris qu'un détachement de volontaires navarrois d'Isabelle II fort de 260 hommes, dont 25 lanciers était arrivé la veille à Engui, venant de Pampelune et escortant l'argent destiné à payer les ouvriers et la garnison d'Orbaicette, alla s'embarquer dans un défilé du Valdasa le plus dangereux des environs.

Le 9, les volontaires de la reine partirent d'Engui. Arrivés dans un défilé près du village de Luzecain, les hommes d'avant-garde furent accueillis par une vive fusillade lorsqu'ils y pensaient le moins. Après la première décharge, les volontaires christinos s'avancèrent à la baïonnette au pas de course. Les insurgés, étonnés de leur courage et apercevant au loin le reste du détachement, prirent la fuite à la débandade. Environ 200 baztanuris se cachèrent dans les forêts voisines, et pendant la nuit suivante ils se retirèrent dans leurs maisons en passant par les montagnes des Aldudes, mais ils étaient obligés d'aller rejoindre leurs corps parce que Zagastebelzo les menaçait de les faire tous passer par les armes s'ils n'obéissaient pas promptement. Une autre partie des insurgés s'étant dirigée vers la vallée d'Arribar fut poursuivie pendant deux heures la baïonnette dans les reins.

Les insurgés qui étaient au nombre de 5 à 600 n'ont eu que sept tués et 17 blessés. Les volontaires de la reine ont eu 4 hommes tués et 7 blessés.

La garde nationale des Aldudes n'a pu arrêter le 10 qu'un fuyard qui a été conduit à Mauléon.

Zugarra-Uardi, commandant le détachement des volontaires de la reine, a condamné à 100 piastres d'amende les ahescoans pour ne l'avoir pas averti que les insurgés leur tendaient un piège dans leur vallée. Il a été payé sur-le-champ.

Un volontaire de la reine, natif des Aldudes, en état de presse, ne pouvant suivre le détachement, se cacha dans un buisson. Des paysans l'ayant découvert s'arrêtèrent et le livrèrent aux insurgés qui lui ont fait éprouver tous les mauvais traitements imaginables. La nuit ils l'attachaient fortement à un arbre pour l'empêcher de dormir. Le bruit même court qu'il a été fusillé.

— On nous écrit de St-Sébastien, 20 décembre 1833 : Le général Castagnon est rentré ici hier au soir à cinq heures; accompagné d'un détachement de cavalerie, d'une quarantaine de carabiniers de la compagnie mobile de cette ville, et de deux pièces d'artillerie qu'il avait emmenées avec lui.

Le général était à Tolosa depuis trois jours avec toutes ses troupes pour y prendre quelque repos, fatigué qu'il était de poursuivre l'ennemi sans avoir pu l'atteindre, quoique cependant il ait rencontré une bande de 2,000 hommes; mais ceux-ci n'ayant pas voulu livrer combat, ils se retirèrent précipitamment. Ils furent encore rejoints au village d'Arentaya par la colonne de Pastor qui échangea quelques coups de fusil. Il y a eu deux ou trois blessés de part et d'autre.

Nos troupes rentrèrent à Tolosa après quinze jours de marche dans les montagnes couvertes de deux à trois pieds de neige.

Le général Castagnon demeurera ici quelques jours; il a laissé le commandement des troupes à Pastor pour agir à l'avenir comme il l'entendra. Il a maintenant sous ses ordres 1,000 hommes, moitié troupes de ligne du 11<sup>e</sup> et moitié volontaires.

Hier la compagnie à la solde de M. Brunet, négociant à Bordeaux, a été habillée et équipée. Ce patriote avait envoyé l'habillement et l'équipement pour 100 hommes, et s'est engagé à la payer à raison de six réaux de villon par jour.

El Pastor doit diviser sa troupe en cinq colonnes et part aujourd'hui pour Onate où 300 factieux se sont réunis; maintenant qu'il commande seul nous verrons s'il sera plus heureux.

Ces jours derniers, une chaloupe partie d'ici pour Rilbar avec cinq passagers, ayant été obligée de relâcher à Lequeitio à cause du mauvais temps, les cinq passagers crurent pouvoir se rendre à Rilbar par Berre. Ils s'armèrent de fusils ainsi que cinq hommes qu'ils prirent pour leur escorte; mais à peine arrivés aux environs de Portugolette, ils furent surpris par une bande de factieux et faits prisonniers; on les a emmenés dans les montagnes, nous n'en avons plus de nouvelles.

Le bruit court que le général Sala qui devait prendre le commandement en chef de ces provinces, et qui était à Pampelune, est tombé en disgrâce; les uns prétendent que c'est pour avoir fait fusiller Santos Ladron, sans l'autorisation de l'apostolique Zéa; d'autres assurent que c'est pour avoir laissé évader de Pampelune le nommé Zumala Carreguy qui est allé se mettre à la tête de la faction de Navarre.

## Variétés.

## TABLEAU GÉOGRAPHIQUE, STATISTIQUE ET HISTORIQUE DU ROYAUME DE POLOGNE,

D'APRÈS LE TRAITÉ DE VIENNE (1815),

Par Félix SANIEWSKI, ci-devant Professeur de Géographie et d'Histoire universelle dans les Ecoles publiques.

(1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> livraisons.) (1)

Qui ne se souvient de la joie que faisaient naître parmi nous les maîtres nouvelles des succès des Polonais, quand ils combattaient pour leur existence politique? N'avons-nous pas encore présente à l'esprit la manœuvre indigne que la pensée dirigeante du gouvernement employa à l'un des anniversaires des trois journées de juillet pour exciter un enthousiasme dont elle voulait faire jaillir une partie sur elle-même? Vraiment on n'a point assez appuyé sur cette machination infâme; on ne l'a point flétrie comme elle le méritait; elle dénotait dans l'âme de celui qui la conçut une impudeur, une corruption morale dont il y a peu d'exemples. Voyez l'hypocrisie faisant, pour sortir d'un mauvais pas, un appel aux sentiments les plus généreux; voyez l'inventeur de cette combinaison machiavelique se frottant les mains au bruit des acclamations, et se disant: « On croit les Polonais vainqueurs; je sais bien le contraire; je sais qu'ils tombent dans ce moment sous les coups de leurs ennemis. Mais que m'importe? mon but est atteint: on les croit vainqueurs! » Voilà donc la fourberie employée comme moyen de gouvernement; nous voilà revenus à la maxime immorale de Louis XI. Mais quand on réfléchit un peu, on s'aperçoit qu'il ne peut guère en être différemment sous le régime des fictions constitutionnelles.

On savait donc bien que les Français regardaient les Polonais comme des concitoyens, comme des frères. Mais on était irrité aussi de cette vive sympathie pour des révolutionnaires. Et quand l'ordre régna à Varsovie, et que les débris de l'héroïque nation touchèrent le sol de la France, il n'est point d'avanies et de vexations qui n'aient été exercées contre ces malheureux proscrits.

Le peuple, sans l'assistance de ses gouvernants et même malgré eux, donna une hospitalité généreuse à ces nobles victimes. Les Polonais, en attendant qu'ils puissent lui prouver leur gratitude par des actes, veulent payer leur dette à la France en l'enrichissant de productions littéraires.

Nous avons dernièrement rendu compte d'un ouvrage sur la dernière révolution polonaise par M. Miroslawski, qui jette un grand jour sur cette glorieuse mais triste phase de l'histoire de la Pologne.

Voici une publication que nous ne recommandons pas moins à nos lecteurs. C'est une statistique et une histoire complètes de la Pologne avec des rapprochements curieux entre la France et ce pays, à différentes époques. La Pologne n'est pas bien connue des Français; ses lois, ses mœurs, ses usages, sa position politique sont étrangers à la plupart des peuples de l'Europe.

« Les habitants de la Pologne sont de bonnes mœurs; ils sont probes, hospitaliers, surtout ceux de la campagne; ils sont attachés et dévoués à leur patrie et à la nationalité, ennemis mortels de leurs oppresseurs. Les paysans portent le costume national qui est presque le même dans tous les palatinats, mais de couleur différente. Les bourgeois, dans les petites villes, portent aussi leurs anciens costumes; mais la noblesse a rejeté le costume national et s'habille à la française ainsi que la bourgeoisie de la capitale. Les femmes surtout suivent les modes de Paris et se mêlent avec beaucoup d'élégance et de luxe.

« Les juifs ont gardé leurs habillements anciens de la Judée qui consistent en un jupon noir avec des manches très larges. Leurs femmes portent un bonnet garni de perles et de bijoux appelé binda.

« Tous les Polonais aiment la danse et la musique; ils ont leurs danses nationales telles que la polonaise, la mazourka, le krukowieck. Dans les villes on aime beaucoup la valse. Les

(1) Cet ouvrage paraîtra en douze ou quinze livraisons successives de 48 pages in-8° chacune. Prix: 1 f. la livraison. Si les frais sont suffisamment couverts, la carte géographique de la Pologne sera distribuée gratis. Les noms des souscripteurs seront mentionnés à la dernière livraison. On souscrit à Lyon chez E. Beauf, rue St-Dominique, n° 2; à Paris, chez Paulin, place de la Bourse.

bourgeois et les nobles connaissent les quadrilles, les contredanses, l'anglaise, la galopade et toutes les autres danses de l'Europe. Le jeu des cartes est un amusement fort goûté des Polonais; outre les jeux nationaux comme le mariage, le drougebart, le tsvic, ils connaissent l'ombre, l'écarté, le wisk, le piquet, même le rouge et le pharaon. Dans presque toutes les villes il y a des billards; les riches ordinairement en ont dans leurs maisons de campagne.

« La veille du premier jour de l'année on félicite ses amis et les personnes qu'on estime. Le carnaval est un temps de réjouissances. Ces jours dans les villages sont employés à la danse et consacrés aux mariages. Dans les villes on donne des bals publics qu'on appelle *cassino-redouta*. A Varsovie il y a tous les dimanches des mascarades magnifiques, les dominos y sont riches et brillants.

« A Pâques on fait de grands préparatifs pour les banquets réciprocques. Les femmes couvrent les tables de jambons, de saucisses, de pâtisseries, de volailles, de différentes boissons, surtout d'un agneau rôti ou figuré avec du beurre. Un prêtre vient à la maison et bénit ces mets. Le dimanche chacun mange avec sa famille, et pendant toute la semaine on fait des visites. Les dépenses pour ces fêtes sont considérables dans les maisons riches.

« Dans le temps de la Pentecôte, le second jour, dans l'après-midi, on fait une promenade hors des villes, pour célébrer l'anniversaire du voyage des disciples de Jésus à Emmaüs. On s'amuse bruyamment dans les endroits destinés à ces fêtes. A deux lieues de Varsovie est Bielany, lieu brillant où l'on voit jusqu'à 4,000 voitures et plus de 50,000 habitants de la capitale. La veille de la fête de saint Jean-Baptiste, on allume dans les campagnes de grands feux, on danse à l'entour, on saute par-dessus; ce sont des usages du paganisme qu'on appelle *Sobotka*. La veille de Noël, on fait un repas maigre mais somptueux selon la fortune de chacun. Ces repas ne commencent que lorsque l'étoile s'est montrée. On passe le temps à causer, à chanter les cantiques qui rappellent la naissance de Jésus, et à minuit, on se rend à l'église pour assister à la messe.

Dans ces usages, nous retrouvons identiquement les nôtres. Certes, aux époques de ces solennités, les Polonais devaient se croire encore chez eux, quand ils verraient surtout dans nos petites villes du Midi, les feux de joie de la saint Jean et qu'ils entendraient les airs des *noëls* religieux dont notre enfance fut bercée.... A Lyon même, nos excursions à l'île-Barbe ne leur rappellent-elles pas leurs promenades hors des villes, le second jour de la Pentecôte?

Un sujet piquant de rapprochement est encore ce passage sur les spectacles et les autres lieux de réunions des Polonais:

« La capitale de la Pologne possédait deux salles de spectacles: le Théâtre des Variétés et le Grand-Théâtre. Sur celui-ci on représentait les tragédies, les drames, les comédies, les opéras. Outre les pièces qui rappelaient les faits nationaux, nous avions les pièces traduites de Corneille, de Racine, de Molière, les opéras de Weber, de Boyeldieu, d'Aubert, de Rossini et de tous les meilleurs compositeurs. L'orchestre était bien composé, mais les acteurs et les chanteurs étaient rarement bons; les décorations et les machines étaient portées à une haute perfection. Sur le Théâtre des Variétés on représentait les pièces légères, les vaudevilles; quelques acteurs du Grand-Théâtre y jouaient parfois et ordinairement les élèves de l'école dramatique (1). Les autres villes n'avaient point de spectacles permanents; les acteurs de la capitale allaient jouer pendant l'été dans les petites villes. Il y avait aussi quelques troupes ambulantes, mais les acteurs en étaient mauvais et n'avaient point de décorations pour monter convenablement les pièces.

« Les polonais passaient les soirées dans les cafés où on pouvait trouver les journaux du pays et de l'étranger. Les feuilles de France permises étaient le *Moniteur*, le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel*. Dans les cafés on trouvait des jeux de dames, d'échecs, de dominos. On y servait du café, du chocolat, du punch, du thé. La bière se vendait dans les tavernes, où on trouvait toujours des billards. On y jouait aussi aux cartes, mais on ne jouait pas d'argent. On ne trouvait le vin que chez les marchands de cette boisson,

(1) Varsovie possédait une école dramatique et un conservatoire de musique, sous les auspices du gouvernement. Les jeunes gens et les jeunes filles s'adonnaient aux arts dans ces établissements pour devenir bons acteurs et bons musiciens.

chez lesquels il n'y a ni billards ni autres jeux; en buvant on parlait d'affaires.»

Nous apprenons encore dans cette publication qu'une censure sévère existait en Pologne. Les œuvres de Raynal, de Volney, de J.-J. Rousseau, de Voltaire et de Montesquieu étaient prohibées. A peine les ouvrages qui paraissaient en France et en Allemagne arrivaient-ils en Pologne, qu'ils étaient envoyés par la douane à la censure qui les visitait et les confisquait ou on les détruisait.

Les deux premières livraisons de l'ouvrage que nous annonçons ont paru. La seconde contient la charte constitutionnelle du royaume de Pologne.

Ce travail, à l'intérêt de curiosité bien mérité qu'il doit nous inspirer, joint un but éminemment moral et patriotique. La nationalité polonaise détruite doit revivre un jour. Il faut donc entretenir parmi les exilés le feu sacré des pénales et le souvenir des institutions de la patrie. Voilà où tendent les efforts de M. Saniewski. Nous sommes persuadés qu'ils seront couronnés du succès.

A. R.

L'industrie française fait chaque jour de nouveaux progrès; la France a un sol si fertile et si riche que le nouveau système de culture et la division des grandes propriétés, a doublé les produits agricoles dans la plus grande partie du Nord de la France; les blés froment sont cultivés aujourd'hui dans des terrains où autrefois on cultivait à peine du blé noir; la betterave, la pomme de terre sont devenues une source d'aisance et de prospérité pour le cultivateur; au moyen de ces récoltes ajoutées à celle du blé, on peut augmenter de plus de moitié les capitaux de bestiaux et les terres au moyen des engrais abondants acquièrent une plus grande valeur en produisant des récoltes plus considérables.

Déjà des établissements industriels se sont élevés au milieu de l'agriculture; des fabriques de sucre, des féculeries de pommes de terre, portent au sein de nos campagnes la prospérité et l'abondance où naguère on voyait un seigneur entouré de ses vassaux qui vivaient dans la misère et la privation. Aujourd'hui que les privilèges sont détruits à jamais, le prix de l'industrie et du travail est une chose positive, et les améliorations dans notre système agricole feront bientôt reconnaître aux artisans des villes que le premier des états est celui de laboureur.

Il manquait autour de Lyon et à côté de la culture de la betterave et de la pomme de terre, un établissement de café-chicorée; cette plante est cultivée avec un grand succès en Belgique, en Allemagne et dans le nord de la France.

MM. Gadot cousins viennent de former un établissement de ce genre au pont de Vassieux, faubourg St-Clair; déjà ils fournissent tout le midi de la France, et cette industrie transplantée à Lyon, ne peut manquer d'acquiescer une grande prospérité. Les personnes qui font le commerce du café-chicorée, trouveront un avantage réel en s'adressant à MM. Gadot cousins. La supériorité des produits de leur fabrique, et l'économie des frais de transport leur assure la préférence sur les fabriques du nord de la France. L'usage de la chicorée préparée et mêlée avec le café exotique produit une boisson plus saine et moins excitante que le café pur, et son usage mitigé doit devenir bientôt une consommation habituelle pour toutes les classes de la société, par la modicité de son prix.

MM. Gadot cousins ont un dépôt de leurs produits chez MM. Olivier fils et Touzard, commissionnaires, place de la Miséricorde, à Lyon.

## EXPOSITION DE PEINTURE.

Salle de l'Hôtel-de-Ville.

TABLEAU DE M. COURT.

Boissy - d'Anglas à la Convention.)

INCESSEMENT LA CLÔTURE.

(2774 2)

## AVIS AUX OUVRIERS SERRURIERS.

Suivant le mode établi dans la capitale, MM. les maîtres serruriers de la ville de Lyon et ses faubourgs, ont établi un bureau central, situé rue écorchebœuf, n° 18, chez M. Sabatier, marchand de vin. L'ouvrier pourra se présenter gratis pour obtenir de l'ouvrage; on lui donnera tous les renseignements nécessaires à cet effet.

(2781 4)

## ANNONCES JUDICIAIRES.

(2785 3) VENTE JUDICIAIRE

D'un moulin sur bateau amarré sur le Rhône, cours d'Herbouville, commune de la Croix-Rousse, dépendant de la succession de Regnier père.

Cette vente est poursuivie à la requête de M. Jean-Claude Subit aîné, négociant, demeurant à Lyon, quai St-Benoit, agissant en qualité de tuteur des enfants mineurs dudit Regnier père, lequel fait et continue son élection de domicile et constitution d'avoué, en l'étude et personne de M<sup>e</sup> Cabias, avoué au tribunal civil de Lyon, y demeurant, rue St-Jean, n° 5;

En présence: 1<sup>o</sup> du sieur Bourdois, marchand de farine, demeurant à la Guillotière, subrogé-tuteur desdits mineurs Regnier; 2<sup>o</sup> du sieur Regnier fils aîné, et du sieur Lafitte, syndic de sa faillite; 3<sup>o</sup> et des époux Guichardant et Regnier, boulangers à Lyon;

En vertu: 1<sup>o</sup> d'une délibération du conseil de famille desdits mineurs Regnier, du dix-huit octobre mil huit cent trente-trois; 2<sup>o</sup> d'une ordonnance sur requête de M. le président du tribunal civil de Lyon, du neuf septembre mil huit cent trente-deux;

Ce moulin sera vendu avec ses appartenances et dépendances, au plus offrant et dernier enchérissur, en l'étude et pardevant M<sup>e</sup> Farine, notaire à Lyon, place des Carmes, n. 3, après l'accomplissement des formalités voulues par la loi.

La vente avait été indiquée au dix décembre, présente année; mais en suite du pro-

cess-verbal dressé le même jour par M<sup>e</sup> Farine, elle a été renvoyée et aura lieu au trente du même mois, dix heures du matin, en l'étude et par-devant ledit notaire, après l'accomplissement de nouvelles formalités.

## ANNONCES DIVERSES.

(2778 2) A vendre ou à louer de suite.—UNE BRASSERIE DE BIÈRE montée en grand de tous ses ustensiles, à Grenoble, hors la porte de France et les limites de l'octroi. On peut de suite y faire et vendre de la bière.

Il y a en outre aussi à vendre ou à louer de VASTES SALLES, BATIMENS, JARDINS, pour faire des *tivoli*, maison d'éducation, etc. etc.

S'adresser, pour les renseignements, au bureau du journal franc de port.

(2788 8) A vendre pour cause de décès.—Fonds de café situé dans un des quartiers les plus passagers.

S'adresser chez M. Lacroix, liquoriste, rue St-Dominique, n° 13, et chez M. Truche, bottier, rue de la Boucherie-des-Terreux, n° 5.

(2771 2) On a perdu, il y a quelques jours, un chien de chasse d'arrêt, gris tigré, de grande taille. Récompense à celui qui le rendra.

S'adresser au bureau du journal.

## Maladies Secrètes et cutanées.

## SIROP DEPURATO-LAXATIF

de Sené\*

Publié par ordre exprès du gouvernement,

Préparé par PERENIN, Pharmacien-Chimiste, rue du Palais-Grillet ou Puits-Pelu, n° 23, à Lyon.

Ce sirop est reconnu par les plus célèbres médecins du royaume pour être le spécifique le plus puissant pour purifier le sang et opérer la guérison très-prompte et complète des maladies cutanées et vénériennes, telles que *Dartres*, *Gales répercutées*, *Boutons*, *Rougeurs*, *Pustules*, *écoulements anciens ou récents*, *Fleurs blanches des Femmes*, etc. etc.; il remédie également aux *accidents mercuriels*.

Les cures surprenantes, opérées chaque jour par ce dépuratif, sont un sûr garant à la confiance publique dont il jouit constamment, et prouvent incontestablement que nulle préparation de ce genre ne peut lui être comparée.

\* C. P. 159.

On fait des envois (Ecrire franco.) Des dépôts existent en France et à l'étranger. (2350 24)

Spectacles du 28 décembre.

GRAND-THÉÂTRE.

Relâche.

CÉLESTINS.

Le Mutilé, drame.—La Camargo, vaud.—Les Bonnes d'Enfants, vaud.—La Fille du Bourreau, vaud.

BOURSE DE LYON du 27 décembre. 1833.

5 p. 0/10 au comptant, 102 1/2

fin courant, »

3 p. 0/10 au comptant, »

fin courant, 75

BOURSE DE PARIS du 24 décembre.

Cinq p. 0/10, 103f 60 103f 85 103f 70 103f 80

—fin cour., 103f 90 103f 95 103f 80 103f 85

Emp. 1831, 103f 60

Quat. p. 0/10, 90f 40

Trois p. 0/10, 74f 95 74f 90 74f 85 74f 90

—fin cour., 75f 5 75f 5 74f 90 75f

Ren.deNap., 90f 75 90f 60 90f 70

—fin cour., 90f 85 90f 85 90f 70 90f 75

Emp.d'Esp., 85f 3/4

Rent. perp., 69f 1/8

AMÉDÉE ROUSSILLAC.

Typographie de L. BOITEL, quai Saint-Antoine, n. 36.